

Todd LANDMAN et Edzia CARVALHO, 2010, *Measuring Human Rights*, Londres, Routledge, 162 p.

Sara Deck

Volume 41, Number 4, décembre 2010

L'émergence de la Chine et ses impacts

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/045565ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/045565ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Deck, S. (2010). Review of [Todd LANDMAN et Edzia CARVALHO, 2010, *Measuring Human Rights*, Londres, Routledge, 162 p.] *Études internationales*, 41(4), 617–618. <https://doi.org/10.7202/045565ar>

Comptes rendus

THÉORIE, MÉTHODE ET IDÉES

Measuring Human Rights

Todd LANDMAN et Edzia CARVALHO,
2010, Londres, Routledge, 162 p.

Prenant appui sur un petit nombre de préceptes moraux apparus dès l'Antiquité, tels que le droit à la vie, à l'honneur ou encore la liberté de religion, l'ensemble que constituent les droits de la personne va s'enrichir et se complexifier à travers les siècles pour atteindre la conception qu'on connaît actuellement, c'est-à-dire cette diversité de droits que chacun possède en sa qualité d'être humain. Si l'affirmation universaliste, qui en est le cœur, s'est traduite sur le plan légal par un corpus d'obligations qui a été accepté par l'immense majorité des États, l'application sur le terrain est loin d'être aussi uniforme. Ce fossé tout autant que ces normes sont des données qui peuvent être mesurées, et le but de *Measuring Human Rights* est d'offrir aux chercheurs des outils à cet effet.

Avant d'envisager la description des méthodes de sciences sociales applicables à l'étude des droits de la personne, les premiers chapitres de ce livre viennent éclairer le lecteur sur des points préalables, et néanmoins fondamentaux, à toute tentative de mesurer les droits humains. En effet, leur étude concerne de nombreuses disciplines allant des sciences politiques à la médecine. Or, toute personne qui se lancerait dans une telle recherche ne serait pas forcément familière des concepts juridiques nécessaires pour comprendre la portée des obligations auxquelles se sont soumis les États. Dès lors, la masse de documents

que génère ce sujet peut rapidement se révéler un véritable casse-tête pour un novice peu habitué, par exemple, au rôle des différents acteurs de la protection de ces droits ou aux divisions établies, tel l'emploi du terme de « génération » pour désigner leur évolution, ou au sens à donner à une obligation qualifiée de « positive » ou de « négative ».

Le cœur de l'ouvrage vient réellement avec la présentation de quatre méthodes. Il s'agit tout d'abord des mesures basées sur des événements (*events-based measures*), où le chercheur va s'appuyer sur des faits ; puis des mesures basées sur une échelle de valeurs allant du meilleur au pire et commune à tous les pays (*standards-based measures*) ; ensuite des mesures ayant pour origine des témoignages d'individus (*survey-based measures*) ; et, enfin, des mesures partant de statistiques socio-économiques et administratives (*socio-economic and administrative statistics*). Pour chacune d'entre elles, les auteurs présentent l'historique, la méthodologie à élaborer en s'appuyant pour cela sur les travaux d'autres chercheurs, des exemples d'application, mais aussi les problèmes auxquels ces méthodes se heurtent lorsqu'il s'agit d'évaluer les droits de la personne. De façon générale, la difficulté la plus récurrente concerne la crédibilité de données qui sont porteuses de la possibilité non négligeable d'erreurs, notamment le risque de sous-estimer le nombre de violations ou au contraire d'en surestimer l'importance. D'où la nécessité d'adopter une méthode scientifique rigoureuse, quitte, comme le proposent les auteurs, à combiner deux des méthodes présentées, sous

peine de produire des indicateurs déconnectés de la réalité. Ce résultat se révélerait particulièrement dramatique tant ces analyses sont importantes pour comparer des situations, pour mesurer une amélioration ou une dégradation, pour surveiller une évolution ou, encore, pour presser un gouvernement de changer des pratiques politiques. Toute erreur ou mauvaise compréhension de la part du chercheur risquerait d'avoir pour conséquence une interprétation faussée de la situation, pouvant entraîner la mise en place de mesures qui ne correspondent pas aux besoins.

Le principal avantage de cet ouvrage réside dans sa capacité à synthétiser les recherches déjà menées et à présenter au lecteur un condensé des réflexions autour de la capacité à mesurer les droits humains. Il reproduit pour cela de nombreux tableaux et schémas qui viennent aider le lecteur à conceptualiser plus aisément les notions et les idées développées dans le texte. Ce livre relativement court sur un sujet très complexe constitue ainsi une excellente entrée en matière. Tout chercheur qui souhaiterait, par la suite, approfondir ses connaissances n'aura d'ailleurs que l'embarras du choix parmi les nombreux ouvrages référencés dans la bibliographie. À l'inverse, et c'est sans doute le défaut de ses qualités, l'ouvrage ne présente qu'un contenu très convenu, puisque les auteurs ne cherchent pas à fournir des outils propres à la mesure des droits de la personne, mais reprennent des méthodes qui ont fait leurs preuves en sciences sociales, même si elles ne se révèlent pas forcément adaptées. Cependant, cette critique semble parfaitement assumée par les auteurs, qui encouragent les chercheurs à s'aventurer sur ce terrain et

à explorer des moyens innovateurs pour mesurer cette matière complexe.

Sara DECK

Faculté de droit
Université Laval, Québec

Thinking about Development

Björn HETTNE, 2009, coll. *Development Matters*, Londres, Zed Books, 152 p.

Cet ouvrage est le premier publié par Zed Books dans une nouvelle collection intitulée *Development Matters*, qui entend replacer les questions relatives à cette thématique dans un cadre (à la fois historique, conceptuel et politique) plus large que celui de la production habituellement générée en réaction aux événements immédiats. Il remplit parfaitement cet office, Björn Hettne fournissant ici une réelle mise en perspective de la notion de développement, loin de toute approche linéaire ou déterministe, en s'attachant à la notion de développement de l'État lui-même, sans la limiter à la grille de lecture habituellement fournie par l'étude des relations Nord-Sud. De son propre aveu, Hettne affiche ainsi son ambition de contribuer par cet ouvrage à la *connaissance* du développement plus qu'à la *science* de celui-ci, un rôle qu'il attribue aux *études du développement* dont il s'estime étranger.

Comme il l'annonce dans la préface, Hettne a par ailleurs souhaité mettre sa réflexion en étroite relation avec celle de Karl Polanyi, qu'il considère comme un théoricien modèle des dynamiques du développement, bien qu'il ne se soit lui-même jamais réclamé de cette discipline. L'ouvrage est dès lors émaillé de citations et de références aux travaux de l'intellectuel hongrois, à qui Hettne offre ainsi également un hommage.